

## Photographie

### La vendeuse de tickets accueillant les spectateurs des combats de coqs, au Pitt Pont Vert, au Lamentin, Martinique, 2014.

[ANDRÉ, JEAN-MICHEL \(1976-....\)](#) Le Lamentin 2014

## Description

Le prix de l'entrée à l'arène est de 10 euros. La loi du 8 juillet 1964, autorise les combats de coqs dans les localités ou une tradition ininterrompue peut être établie. Tel est le cas de la Martinique. Cette tradition se maintient depuis plusieurs siècles, dans la Caraïbe, et va bien au-delà du simple folklorisme. Les combats ont lieu 4 fois par semaine, dans plusieurs communes du département martiniquais.

## Informations

**Extrait:** [COMBATS DE COQS](#)

**Provenances:** Université des Antilles

**Type de contenu - document:** Photographie - Couleur

**Base:** Bibliothèque numérique Manioc

**Format:** image/jpeg

## Mots clés

[COMBATS DE COQS](#)

[LE LAMENTIN](#)

[21E SIÈCLE](#)

## Conditions d'utilisation

CC-BY-NC-ND - Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

## Citer ce document

André Jean-Michel, *La vendeuse de tickets accueillant les spectateurs des combats de coqs, au Pitt Pont Vert, au Lamentin, Martinique, 2014.*, 2014. Extrait de: *Combats de coqs*, Bibliothèque numérique Manioc consulté le 17 janvier 2026. Lien: <HTTP://WWW.MANIOC.ORG/BUAPH230305>.

© Manioc 2022 - Tous droits réservés